



Vivons « Saint Genis »

Bulletin municipal n° 13

La mairie vous accueille :

Lundi, mercredi et vendredi
de 14h à 18h

Accueil téléphonique :
04 74 70 04 83

mairie@saintgenislargentiere.fr

NUMEROS UTILES :

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 04 74 70 50 17

Médecin de garde : 116117

Pharmacie de garde : 3237

SERVICES :

Médiathèque : 04 74 26 22 56

mediathequestgenis@gmail.com

Mardi : 13h30 – 15h30

Mercredi : 13h30 – 16h30

Jeudi : 16h30 – 18h

Vendredi : 13h30 – 16h30

Samedi : 10h – 12h15

Ecole publique : 04 74 26 22 46

Collecte ordures ménagères :

• **Sacs noirs :**

Route de St Laurent et Duerne :

Vendredi matin

Route de Lyon : jeudi matin

Autres secteurs de la commune :

Mardi

• **Sacs jaunes : (voir calendrier)**

Rte de St Laurent : 1 vendredi sur 2

Autres secteurs : 1 jeudi sur 2

Compte-rendu conseil du 09/07/21

Absents excusés : Josph VOLAY (procuration à André BASTION), Laëtitia TEXIER (procuration à Alexis BADOIL), Jean-Charles JULLIN (procuration à Arnaud VERNAY).

Visite des bâtiments communaux et réflexion sur leur évolution :

Les membres du conseil se sont retrouvés pour la visite des 145 m² du rez-de-chaussée du bâtiment communal « chemin des gardes » (ex école du haut) occupé par la société O'Poële jusqu'au 30 juin 2021.

Plusieurs réflexions sont à l'étude pour le devenir de ces locaux :

- Création de logements communaux.
- Location pour des bureaux ou autres entreprises.
- Création d'une MAM (maison d'assistants maternels). Nous avons actuellement sur la commune 4 assistantes maternelles. Pour diverses raisons, certaines familles font garder leurs enfants sur les communes alentours et ce sont autant d'enfants qui ne fréquentent pas forcément l'école du village.

Une MAM pourrait attirer de nouvelles familles et ainsi pérenniser notre école. Ce projet doit être porté par 3 à 4 assistants(es) maternels(les) avec le dépôt d'un dossier auprès de la PMI et une formation spécifique à effectuer. Le RAM (Relais Assistants Maternels) accompagnerait pour le montage du dossier et la commune financerait les travaux de mise en conformité des locaux.

Les personnes intéressées sont invitées à appeler la mairie pour de plus amples renseignements.

Nous nous laissons jusqu'à la fin de l'année pour décider de l'avenir de ce bâtiment.



Compte-rendu conseil (suite)

La visite s'est poursuivie avec le bâtiment au-dessus de l'école communale : la commission bâtiments va étudier les différentes possibilités, sachant que d'importants travaux de rénovation seront à réaliser.

Informations et avis du conseil municipal sur le devenir de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères :

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais rencontre chaque année des difficultés pour collecter efficacement les recettes du service d'enlèvement des ordures ménagères. Pour cette raison, la CCMDL a étudié la possibilité d'instaurer la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) en remplacement de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM). Encaissée sous forme d'impôts (gestion simplifiée), la TEOM s'appuie sur la valeur locative des habitations ; elle est intégrée dans l'imposition de la taxe foncière et les simulations montrent de fortes disparités. La REOM est une contribution en lien direct avec le service rendu, ceci en fonction du nombre d'habitants par foyer mais il peut-être difficile d'avoir un listing précis de la population (notamment pour les communes importantes).

Pesant les avantages et les inconvénients de chacune de ces formules, l'assemblée donne un avis favorable (vote à l'unanimité) au maintien de la redevance. Toutefois, la compétence étant communautaire, c'est en conseil de communauté que la décision finale sera prise.

Changement de gestion du centre aquatique Escap'ad :

Le centre aquatique Escap'ad (Saint-Laurent-de-Chamousset) sera prochainement géré par une Société Publique Locale (SPL). Le capital de cette SPL a été fixé à 65 000 €. Les actionnaires seront la CCMDL et les 14 communes de l'ex Communauté de communes Chamousset en Lyonnais. Notre commune entre donc dans ce capital à hauteur de 1 100 € et sera représentée par Gilbert MOSNIER au sein du conseil d'administration.

Validation du tarif du repas de la cantine pour la rentrée prochaine :

Le prix des repas n'ayant pas changé depuis 3 ans et pour palier à l'augmentation des charges de fonctionnement, il est convenu, avec l'association de la cantine scolaire, une augmentation de 0,10 €. Le ticket passera ainsi de 4,20 € à 4,30 € (pour rappel, la commune prend en charge environ 50 % du coût réel).

Compte-rendu des commissions :

Conseil Municipal Enfants (Sandrine DRIVON et Sylviane FAYOT) : une animation « dégustation de crêpes » sur le marché est à nouveau programmée vendredi 10 septembre. La « chasse aux cailloux décorés » a débuté le 26 juin (voir page vie municipale et associative). Le conseil valide l'achat d'un « totem crayons » pour signaler la présence d'enfants aux abords de l'école.

Les jeunes conseillers ont manifesté leur mécontentement après les dégradations constatées cette semaine dans le petit jardin qu'ils se sont appliqués à réaliser ; **nous sommes encore confrontés à des incivilités inacceptables !** Une poignée d'individus ne doit pas ruiner les projets et les efforts de tous les autres. Si vous avez été témoins de ces faits, merci de le faire savoir en mairie.



Compte-rendu conseil (suite)

Voirie - CCMDL (Gilbert MOSNIER) : les travaux de réfection du « chemin de Rossand » ont démarré cette semaine. Ceux de la « montée des plaisances » s'enchaîneront la semaine prochaine.

École (Sandrine DRIVON) : le dernier conseil d'école a eu lieu le 15 juin ; 50 élèves sont à ce jour inscrits pour la rentrée. Le bilan des activités est positif malgré les difficultés rencontrées à cause de la crise sanitaire. La fête de l'école le 2 juillet a été un succès.

Grâce au plan de relance numérique, la commune bénéficie d'une subvention de 5 150 € et peut ainsi passer la commande pour les nouveaux ordinateurs portables (coût 9 685 € HT).

Urbanisme Habitat Transport - CCMDL (Gilbert MOSNIER) : des aides financières seront accordées, sous conditions de ressources, aux propriétaires occupants pour des travaux d'amélioration de l'habitat, de rénovation énergétique et d'adaptations liées au vieillissement et au handicap.

Déchets - CCMDL (André BASTION) : pour la gestion des bio déchets, le compostage individuel va continuer à être encouragé tout comme la mise en place de composteurs collectifs par les communes. Pour les aides financières : gestion-dechets@cc-mdl.fr.

La mise en place de l'extension des consignes de tri (emballages plastiques dans les sacs jaunes) est envisagée pour le 1^{er} octobre 2021.

Economie - CCMDL (Alexis BADOIL) : l'extension de la zone artisanale et commerciale de Bellevue (Souzy) est prévue prochainement avec un dépôt du permis d'aménagement.

Le bâtiment occupé par l'entreprise Stem Alpha, situé « rue de la Chenevatière » et aujourd'hui vacant, va être de nouveau mis à disposition d'entreprises (location ou vente). Demande de renseignements en mairie ou à la CCMDL, service économie.

Croix Rouge Française (Colette PERIER) : l'antenne locale de Saint-Laurent-de-Chamousset, qui intervient pour des actions sociales (aides alimentaires aux familles, aide auprès des jeunes) voudrait se renouveler ; appel est donc lancé auprès de bénévoles qui sont invités à se faire connaître en mairie.

Conseil communautaire - CCMDL (Gilbert MOSNIER) : le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) a été signé avec l'Etat. Il devrait permettre de valider les aides financières que nous avons sollicitées pour les travaux prévus dans nos bâtiments communaux pour les 3 années à venir.

Solidarités actives - CCMDL (Chantal YVOREL) : les membres de cette commission ont voté les montants des subventions 2021 allouées (centres sociaux culturels, ETAIS, Jardins d'avenir, pour une alimentation solidaire, missions locales, planning familial, ADMR).

Informations et questions diverses :

Recrutement ATSEM : 34 candidatures ont été reçues en mairie pour ce poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles, à pourvoir à la rentrée de septembre. Une évaluation des CV et lettres de motivation, réalisée par les élus et le directeur de l'école, a permis de retenir 6 personnes pour prochain entretien.



Compte-rendu conseil (suite)

Carrefour et rond-point du Camard : les travaux vont débuter le 19 juillet jusqu'à fin septembre 2021 environ. Le chantier consiste au renfort de l'ouvrage du ruisseau de Pragrاند, au déplacement d'une conduite de gaz, au renouvellement de la conduite eau potable et à l'aménagement du rond point. Durant cette période la circulation sera fortement perturbée.

Visite du député Thomas GASSILLOUD : le 1^{er} juillet, nous avons accueilli le député de notre circonscription. Ce dernier a visité notre village, nous avons pu lui expliquer nos divers projets et l'aide indispensable de l'état pour la survie de nos petites communes. L'entreprise Le Joint Technique lui a également ouvert ses portes et il a ensuite répondu aux diverses questions posées par les conseillers municipaux et la population (par le biais d'une visio-conférence). Nous le remercions vivement pour le temps qu'il nous a accordé. Vous pouvez retrouver la présentation de notre commune et résumé de cet après-midi sur le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=9HpGO67uSG8>.

SPANC (service public d'assainissement non collectif) : le SPANC a rendu son rapport. A ce jour, sur la commune, 73 habitations ne sont pas raccordées au réseau collectif d'assainissement : 8 sont à réhabiliter et 3 n'ont aucune installation (évacuation des eaux usées dans la nature). Les installations non conformes sont interdites et les propriétaires sont passibles de sanctions financières ; par ailleurs, sans remise aux normes, aucune autorisation ne sera accordée en cas de demande de permis de construire ou de vente du bien.

Sécurité sortie de véhicules « chemin du domaine - route de Duerne » : avec la construction du lotissement sur la commune de Sainte-Foy-l'Argentière et donc l'augmentation de la circulation, la sortie du « chemin du domaine » sur la route de Duerne inquiète les riverains. Le département a décidé d'installer un radar pédagogique ainsi que 6 balises de signalisation routière en milieu de chaussée pour faire ralentir les véhicules. Nous rappelons que la vitesse est limitée à 50 km/h à cet endroit.

Cyclo des monts : félicitations aux participants et merci à Cindy et Joachim qui les ont accueillis sur notre skate park à l'arrivée. Les enfants se sont vus remettre un diplôme, une médaille et un tee-shirt.



Prochaine réunion le lundi 6 septembre 2021 à 20h30.

Nous vous souhaitons à tous un bel été, profitez bien et prenez soin de vous.





Vie municipale et associative

MEDIATHEQUE : la médiathèque sera fermée du 16 au 27 août inclus mais restera ouverte les samedis 21 et 28 août aux horaires habituels. La prochaine exposition aura comme thème « comment s'est construit notre village ? » et sera visible du 17 septembre au 1^{er} octobre (voir page 7).

SECRETARIAT DE MAIRIE : la mairie sera fermée du lundi 26 juillet au dimanche 15 août. Réouverture lundi 16 août. En cas de besoin, vous pouvez envoyer un mail à mairie@saintgenislargentiere.fr.

VOGUE : l'association « La Revole », qui recherche toujours des bénévoles pour agrandir l'équipe, s'attelle pour organiser le plus normalement possible cette fête au village : forains, feu d'artifice, repas le lundi, tout est prévu... (sous réserve des dernières restrictions sanitaires). L'aide de chacun sera précieuse alors si vous pouvez donner quelques heures de votre temps durant ce week-end festif, appelez Naïs au 06 11 07 91 28 ou Andréa au 07 61 92 54 01.

PETANQUE : « l'ASSG organise un concours de pétanque le vendredi 30 juillet à 19h. Buvette, casse-croute et barbecue sous la halle. Venez nombreux avec vos amis. »

CONCOURS DE BOULES : la « Boule Joyeuse » organise un concours en quadrettes le lundi 2 août à 13h30.

O.S.G. GYM RECRUTE : « si vous avez de l'expérience ou êtes ancien gymnaste, si vous avez quelques heures de libre, l'OSG GYM cherche des entraîneurs pour la saison prochaine. Renseignements auprès de Marion au 06 33 83 68 20. » Forum pour les inscriptions samedi 4 septembre de 10h à 12h à la salle des sports.

NOUVELLE ACTIVITE POUR LES ENFANTS A LA RENTREE : QI GONG TAI CHI : « dès le 15 septembre, les mercredis à 14h à la salle entrée du village, les enfants dès 7 ans pourront se découvrir et profiter de tous les bénéfices du qi gong dans la prise en compte de leur corps, de leurs émotions et surtout de leur respiration. Le temps consacré au Tai Chi bâton leur permettra de gagner en confiance et en concentration. Des temps ludiques seront semés pour unir le groupe, accepter les différences et gérer son stress. Contacter Isabelle Fournion au 06 79 80 48 98 pour plus de renseignements. »

RASSEMBLEMENT DE VIEILLES VOITURES : le TEAM MSA (molettes sport auto) organise un rassemblement de vieux tacots à Saint-Genis le dimanche 19 septembre (voir flyer ci-joint). Venez nombreux découvrir cette exposition, buvette et restauration sur place.

VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE : le 18 juin, 6 personnes ont pu découvrir le vélo à assistance électrique sur notre commune. Cette initiative, portée par la CCMDL et financée par PEnD-Aura+, entre dans le cadre de l'éco-mobilité sur notre territoire. Ci-dessous le témoignage de Colette, participante :

« Le vendredi 18 juin, nous avons pu découvrir et goûter au plaisir du VTC à assistance électrique, accompagnés d'une monitrice diplômée, Louisa, intervenante auprès de la CCMDL et dans les associations pour faire découvrir le fonctionnement et les caractéristiques de ces vélos pour un confort garanti. Son site www.lepleindair.com.

Nous avons eu une séance d'initiation au skate park durant 45 minutes : maîtrise du vélo, exercices d'équilibre, consignes pour le fonctionnement des vitesses. Chacun a pu s'adapter progressivement à l'utilisation du VAE.



Vie municipale et associative

Nous avons ensuite fait une balade d'environ 5 kms pour nous mettre en jambe, nous avons fait quelques côtes pour tester la performance de l'assistance électrique, sans aucune difficulté...

On prend vite goût à faire du vélo, une sensation très agréable où chaque utilisateur prend du plaisir à son rythme. Tout le groupe a été ravi et convaincu de cette découverte. A renouveler pour tout public...

Merci à Louisa qui nous a fait l'initiation, pour sa pédagogie et ses précieux conseils au cours de ces 2 heures et sa patience... ».



LA CHASSE AUX PIERRES COLORÉES : le Conseil Municipal Enfants a décidé d'organiser une chasse aux pierres colorées. Ce principe nous vient d'Allemagne. Il n'y a pas d'enjeu, ni de lots à gagner.

Dès le dimanche 27 juin vous pourrez découvrir cette activité autour de notre bourg jusqu'à cet automne. Nos 9 conseillers ont décoré chacun une dizaine de pierres et les ont déposées dans le village jusqu'au skate parc.

Quel est le but de cette chasse ?

- De prendre du temps en famille pour décorer à votre tour quelques pierres et de venir les échanger ou les déposer à d'autres emplacements.
- De s'éloigner des écrans le temps d'une pause détente et de parcourir les rues du village avec une seule règle, le respect de la nature et de notre environnement. C'est pour cela que nous n'avons pas caché les pierres, elles doivent être visibles et accessibles, afin de ne pas risquer de piétiner la végétation inutilement.

A l'issue de cette promenade, une fresque située au skate parc sur le parcours VTT à gauche en entrant pourra être complétée par l'apport d'une pierre « coup de cœur ».

Merci pour votre participation, le Conseil Municipal Enfants.





Etat Civil

NAISSANCES

Le 22 juin 2021 est né **Mathias THIZY**.

Félicitations à ses parents **Romain THIZY** et **Alexandra ROUSSET**.



DECES

Le 04 juillet 2021 de **Céline GOUTTENOIRE** (née **MASSE**),
décédée à l'âge de 90 ans.

Condoléances à la famille.



MEDIATHEQUE DE SAINT GENIS L'ARGENTIERE

DU 17 SEPTEMBRE AU 1^{ER} OCTOBRE 2021

Exposition

« Comment s'est construit notre village ? »



Exposition commentée le 25 septembre à 14h30

REJETS DES EAUX EN MILIEU NATUREL

Ces dernières années, nous constatons malheureusement une forte augmentation des épisodes de pollution sur les cours d'eau. Les risques encourus sur les rivières par les rejets dans les grilles d'eaux pluviales sont nombreux. En effet, le réseau d'eaux pluviales collecte les eaux claires pour les acheminer vers les milieux naturels.

Tout rejet dans une grille d'eau pluviale rejoint une rivière ou un ruisseau

La moindre petite pollution dans cet écosystème fragile peut entraîner la mort de toutes les espèces vivantes (poissons, crustacés, herbiers aquatiques, libellules, insectes aquatiques ...).

Les pollutions des eaux et rivières sont dues principalement :

- Aux pesticides, fertilisants, hydrocarbures, etc... entraînés dans les cours d'eau par les pluies régulières.
- Aux rejets industriels ou artisanaux accidentels ou chroniques.
- Aux eaux usées ou égouts qui passent dans des systèmes de traitement parfois insuffisants puis s'écoulent dans les cours d'eau.



QUELQUES GESTES SIMPLES POUR MOINS POLLUER :

- Ne rien jeter dans les réseaux d'eaux pluviales ni sur les voiries dont les grilles et avaloirs rejoignent ces réseaux.
- Ne pas vider huiles de vidange, peintures et solvants dans les égouts mais les porter à la déchetterie.
- Utiliser des détergents biodégradables pour faire le ménage.
- Préférer le désherbage manuel aux désherbants chimiques.
- Ne pas jeter les médicaments périmés dans les toilettes mais les rapporter en pharmacie.



Tous concernés !